

Les informations contenues dans ce numéro sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site internet : www.dinge.fr ou télécharger l'application PanneauPocket.

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 3 juin 2021 :

- Vote des tarifs périscolaires
- Création d'un conseil municipal des jeunes
- Adhésion à Bruded

Prochain conseil municipal : mercredi 7 juillet 2021

Horaires d'ouverture des services municipaux

Mairie : Du **12 juillet au 15 août inclus**, la Mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et fermée le samedi.

Bibliothèque : le **mercredi de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h30**

Horaires d'ouverture de la Poste

Ouverture de la Poste aux horaires habituels : du lundi au samedi de 10h à 12h.

Topo-guide de randonnée

Deux topo-guides des parcours de randonnées en Bretagne Romantique Nord et Sud sont en vente à la Mairie au prix de 4€ l'unité.

Vous souhaitez agir pour votre commune ? Devenez membre d'un comité consultatif !

Rejoignez un ou plusieurs comités consultatifs pour proposer des projets et exprimer vos idées.

Quatre comités consultatifs composés d'élus et de citoyens, vous accueillent :

- Environnement, Développement Durable et Espace Rural
- Vie Associative et Sportive
- Jeunesse et Culture
- Solidarité et Lien Social

Inscrivez-vous en contactant la mairie avant le 5 septembre 2021 par téléphone au 02 99 45 01 62 ou par email à mairie@dinge.fr

CCAS

Le CCAS recrute pour l'été

Vous recherchez un job d'été ? Le CCAS recrute : le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile recherche une remplaçante pour le poste d'aide à domicile pour les congés annuels **du 26 juillet à début septembre**. Permis B et véhicule obligatoire. Les missions qui pourront être confiées sont : du service à la personne en priorité, de l'aide à l'habillage et au déshabillage, la préparation et l'aide à la prise des repas, l'entretien du linge, de l'aide à la toilette simple et le ménage. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 99 45 09 13 ou par email à : mairie.ccas@dinge.fr

Après-midi récréatifs

Des après-midis autour du jeu sont proposés pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Une fois par mois, un après-midi récréatif est proposé pour ceux qui souhaitent passer un agréable moment de détente et de découverte. Pour le simple plaisir du jeu et dans l'envie d'échanger en toute convivialité, les jeux proposés diffèrent à chaque fois. Il est donc possible de venir occasionnellement. L'après-midi est animé par l'association *Aux bois des Ludes* de Québriac. Après une longue pause, les après-midi récréatifs vont reprendre du service les **mardis 14 septembre, 11 octobre, 09 novembre et le 14 décembre**. Nous recherchons des bénévoles pour encadrer les après-midis récréatifs, merci de contacter le CCAS de Dingé.

Repas des Aînés

Si les conditions sanitaires le permettent, le traditionnel « repas des Aînés » aura lieu le **jeudi 16 septembre** à la salle polyvalente. La liste électorale est utilisée pour envoyer les inscriptions. Si vous n'êtes pas inscrit(e)s sur les listes électorales et que vous avez 70 ans et plus à la date du 16 septembre, merci de vous signaler en mairie pour recevoir une invitation. Les personnes ayant plus de 70 ans à la date du repas recevront une invitation à la fin du mois d'août.

Fête des familles

La fête des familles aura lieu le **samedi 25 septembre** à 11h en mairie. Les personnes qui ont eu la joie d'accueillir un enfant en 2020 vont recevoir une invitation à la fin du mois d'août. N'hésitez pas à vous faire connaître si l'invitation ne vous est pas parvenue.

Ces évènements n'auront lieu uniquement que si les conditions sanitaires le permettent. En attendant de se retrouver, passez un bel été et prenez soin de vous.



Canicule : recensement des personnes fragiles

Inscription auprès du CCAS des personnes en situation de fragilité, personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, afin qu'elles puissent être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte en raison de la canicule. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche en contactant le CCAS de Dingé.



Carte nationale d'identité

Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité (CNI). Elle est déployée

progressivement depuis le 15 mars 2021 dans plusieurs départements pilotes. Le déploiement de la nouvelle CNI se poursuit et elle est disponible en Ile-et-Vilaine depuis le 14 juin 2021. Vous n'avez pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si celle-ci est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte. La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Depuis plusieurs années, la mairie de Dingé ne délivre plus les cartes d'identité et passeports et il est nécessaire de prendre rendez-vous dans une des communes équipées de stations biométriques (Combours, Tinténiac, Rennes, Saint Grégoire, Dol de Bretagne...). La demande se fait exclusivement sur rendez-vous. Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>, vous pouvez également récupérer le cerfa papier à la Mairie de Dingé.

Urbanisme et achèvement de travaux

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Informations via le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>

Commerces

Boulangerie LEMARCHAND

La Boulangerie sera exceptionnellement fermée le samedi après-midi **17 juillet** et dimanche matin le **18 juillet**.

L'épicerie du Village

Congés du mardi **24 août** au soir au mercredi **1^{er} septembre** inclus. Reprise le jeudi 2 septembre au matin.

Dingé bouge

Familles Rurales



Stage Riposte : les samedi 10 et dimanche 11 juillet entre 9h30 et 17h. Stage intergénérationnel, pour les femmes à partir de 16 ans. Participation aux 2 jours nécessaires. Dans le cadre de la journée des droits des femmes, nous proposons un stage d'autodéfense verbal pour femmes avec les animatrices spécialisées de l'association ARCAF. Il s'agit de prévenir les agressions sur l'espace public mais aussi dans l'environnement proche (travail, famille...). Le but de l'autodéfense pour femmes est d'acquérir des moyens de se défendre, de PRÉVENIR les agressions, de prendre conscience de sa force et de (re)prendre confiance en soi. Cette forme d'autodéfense est adaptée à toutes, quel que soit votre âge et votre condition physique. Le stage aura lieu au Théâtre de Poche à Hédé. Parce que nous voulons que ce stage soit accessible à toutes, nous proposons une fourchette de prix selon les revenus, n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés, nous pourrions trouver une solution : 40 € (minimas sociaux, smic, chômeuses, étudiantes...), 60 € (revenus « moyens » à revenus « confortables »), 80 € (« revenus élevés »). Contact et inscriptions au : 02.99.45.09.87, ou par email à : famillesruralesdinge@wanadoo.fr

Activités jeunesse 12 – 16 ans : « Customisation de tee-shirt » : avec l'association la Presse Purée. La Presse Purée vous propose un atelier de création graphique, où vos dessins et collages prendront vie sur T-shirt, grâce au procédé sérigraphique ! Venez-donc vous essayer à cette technique d'impression, découvrez la chaîne graphique et repartez avec votre création textile. De 14h30 à 17h30 à la médiathèque Les Sources à Combours. Les **7, 8 et 13 juillet** de 14h30 à 17h30. De 15 à 45€ les 3 jours en fonction du quotient familial. Sur inscription, contact : 02.99.45.09.87 - asso.dinge@famillesrurales.org

En préparation des ateliers « préparer des savons » et « faire ses tisanes »

Accueil de loisirs :



Il reste encore quelques places à l'accueil de loisirs pour cet été ! Dépêchez-vous de nous rejoindre pour des aventures intergalactiques ! Vous pouvez dès à présent procéder à vos inscriptions pour la rentrée scolaire. Contactez-nous pour constituer votre dossier.

Contact : Céline Riem 06.50.50.82.18 / al.dinge@famillesrurales.org

Les Festous : soirée du 13 juillet

Le **mardi 13 juillet 2021** à partir de 19h30 à la salle polyvalente, buvette, repas et musique seront de la partie. Sans oublier le traditionnel feu d'artifices offert par la Mairie. Rejoignez-nous avec votre bonne humeur et votre bienveillance pour cette reprise en douceur. Certains ont pu constater que les moules frites n'étaient pas de la partie, et nous en sommes désolés, mais nous ne sommes pas assez de bénévoles et avec les conditions sanitaires actuelles ce n'était pas envisageable. Mais ce n'est que partie remise. Nous vous communiquerons rapidement la suite des événements à venir de l'année. Si vous souhaitez, comme nous, faire vivre notre belle commune de Dingé, rejoignez-nous comme bénévoles pour aider lors des événements. Nous sommes preneurs de nouvelles idées et de votre bonne humeur !!!

Email : festous35440@hotmail.fr. Facebook : Dingé Les Festous. Snap : festout_dinge



Soirée du 13 Juillet

A partir de 19H30 à la salle polyvalente

Jambon à l'os : 8€ ou Galette saucisse : 6€

Apéritif + Plat + Dessert

23H : Feu d'artifices et soirée musicale

Vente des tickets du 25 juin au 8 juillet
Auprès des commerces de la commune, des bénévoles
ou par téléphone : 06.69.59.03.39 / 06.66.97.64.77

Sous réserve des conditions sanitaires et dans la limite des places disponibles

Dingé



Les ânes du canal : balades et activités à la ferme pour les enfants

Cet été, les ânes vous accompagnent pour une balade le long du canal, de la rigole ou encore autour de l'étang de Boulet, (de 1h à la journée en fonction de vos envies). A la ferme située au Hiaume à Dingé, des activités sont organisées pour les enfants :

- stage à la journée "petit fermier" (le mardi, à partir de 6 ans, 40€)
- stage à la demi-journée "petit ânier" (le vendredi, à partir de 6 ans, 20€)
- atelier de 1h30 "fermier d'un soir" (du lundi au vendredi, de 17h30 à 19h, à partir de 5 ans, 10€)
- atelier de 1h30 "mini fermier" (le mercredi matin, enfants accompagnés de 2 à 6 ans, 8€/enfant, 5€/adulte). Renseignements et réservations : www.lesanesducanal.com/ 06.70.15.86.11 / lesanesducanal@gmail.com

Forum des Associations

Le forum des associations aura lieu le **samedi 4 septembre 2021**, de 10h à 12h30, à la salle de sport.

Communiqués

Transports BreizhGo

Pour l'année 2021-2022, les inscriptions aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo sont ouvertes. Les inscriptions se déroulent en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine> . La date limite des inscriptions est fixée **au 16 juillet 2021**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée. La Région Bretagne a mis en place sur son site www.breizhgo.bzh une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la Centrale d'appels BreizhGo au : 02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Arrêté 19.30 : relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Rappel : Les travaux de bricolage ou jardinage effectués à l'aide d'outils et de matériel susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne

pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les occupants des locaux d'habitation et de leurs dépendances sont tenus de prendre toute précaution pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée notamment par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique ou tout autre appareil susceptible de causer un trouble du voisinage.

Navettes estivales gratuites

Du **5 juillet au 31 août 2021** des navettes estivales gratuites sont proposées, pour tous, au départ des communes de la Bretagne romantique, pour se rendre à Combourg (centre-ville, cinéma, centre aquatique, gare). Plus d'informations : au 02 99 45 23 45 ou www.navettes.bretagneromantique.fr

implanté dans 58 départements. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation. Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ? L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique, et tous les moustiques ne sont pas des moustiques tigres. Pour connaître les gestes essentiels et signaler la présence du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

GRATUIT

Navettes Estivales

en Bretagne romantique

Du lundi 5 juillet au mardi 31 août 2021

Cet été, on bouge en navettes vers Combourg !

Réservation obligatoire la veille sur l'appli ou le site web !

Cinéma
Piscine
Care
Balades

BANGORIAN
CENDRICK
COMBORG
CUREN
IMBEC
REDEC-BAZOUDES
LA BASSIENNE
LA DORNE-NE-F.
LANDEUN
LANNIGAN
LONGUEMAY
LORNAIX
PELLAC
PLESNEY
PLEBERNEC
REBULAC
ST-DOMINGE
ST-LEGER-DES-1.
ST-THOMAS
TRÉBÉRIC
TRÉSC
TRÉVEREN

Bretagne romantique

PLUS D'INFOS...
en ligne : navettes.bretagneromantique.fr
par téléphone : 02 99 45 23 45

Plateforme pour signalement de moustique tigre

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. Au 1er mai 2020, il est